



CHARTRE ETHIQUE

1/ ACCUEIL

Nous mettons à votre disposition des lieux de pratique et de ressourcement :

- Les différentes pratiques et disciplines enseignées sont prodiguées dans le respect total de l'intégrité physique et morale de la personne.
- Des espaces conviviaux (jardin, bibliothèque, espace de discussion, salle à manger) sont à votre disposition pour se retrouver en dehors des moments de pratique.

2/ INFORMATION

Nous sommes disponibles pour vous apporter toutes les informations que vous retrouverez aussi sur notre site internet.

3/ PRINCIPE DE NON-DISCRIMINATION

La non-discrimination est un principe fondamental.

4/ CONFIDENTIALITE

Nous sommes garants de la confidentialité de vos données personnelles.

5/ INTERVENANTS/ PRATICIENS DANS LES DIFFÉRENTES DISCIPLINES

- Tous les intervenants adhérant à l'association des grandes terres, sont des professionnels certifiés, agréés ou diplômés.
- Tous bénéficient d'une assurance professionnelle et sont soumis au secret professionnel.
- Tous les enseignants et praticiens adhèrent aux mêmes valeurs altruistes et humanistes.

6/ PARTAGE

Les intervenants mettront régulièrement à disposition leur savoir-faire au cours de manifestations organisées (journées portes ouvertes, conférences, démonstrations...). Ces manifestations pourront donner lieu à une participation libre et consciente, pour couvrir les frais d'organisation.

A le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvée »